

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DASCO 52G Divers collèges - Dotation (1 500 euros) et convention avec l'ESPCI pour le soutien départemental aux projets éducatifs scientifiques.

M. Patrick BLOCHE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Projet Educatif Territorial Parisien signé le 1er septembre 2016 ;

Vu le projet de délibération 2018 DASCO 50G, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'attribuer le solde des dotations aux collèges pour le financement de projets éducatifs dont le collège Pailleron au titre de son partenariat avec l'ESPCI ;

Vu le projet de délibération 2018 DASCO 52G, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui demande l'autorisation de signer la convention de partenariat 2018-2019 et propose d'attribuer une dotation au collège Bergson pour le financement de projets éducatifs scientifiques ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick BLOCHE au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une dotation de fonctionnement de 1500 euros est attribuée au collège Henri Bergson (19e) pour le financement de projets éducatifs scientifiques.

Article 2 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à signer la convention de partenariat avec l'ESPCI Paris 10 rue Vauquelin (5e), le collège Edouard Pailleron 33 rue Edouard Pailleron (19e) et le collège Henri Bergson en cité scolaire 27 rue Edouard Pailleron (19e) au titre de l'année 2018-2019.

Article 3 : La dépense correspondante de 1500 euros sera imputée au budget départemental de fonctionnement de l'exercice 2018 et suivants, chapitre 65, nature 655111, fonction P 221, destination 22100010.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO